

NICRI
productions



ADIEU LILI MARLEEN

LECTURE MUSICALE

d'après le roman de Christian Roux
Édition Rivages/noir



L'HISTOIRE

Karl Gustav Brandauer, jeune compositeur, et Arno de Winter, organisateur de festivals de musique, tous les deux âgés d'environ 25 ans, se rencontrent à Munich le 26 janvier 1933, lors de la création mondiale du second concerto pour piano de Bartók. Arno est admiratif du travail de Karl et Karl n'en revient pas qu'un homme aussi jeune qu'Arno se mette tout entier au service de la musique contemporaine sans éprouver la moindre frustration. Ils se réjouissent de se revoir bientôt, aussi bien sur le plan personnel que professionnel, l'évolution de leur art chéri s'annonçant sous des jours très prometteur.

En effet, en ces années de bouillonnement culturel très intense dans tous les domaines, des compositeurs de plus en plus aventureux mêlent les musiques les plus savantes aux plus populaires, n'hésitant pas à emprunter aux airs de folklore ou aux harmonies et aux rythmes issus du jazz, ce dernier prenant une importance grandissante. Ainsi la musique avance-t-elle sur des chemins qu'elle n'a jamais empruntés, et qui sans doute déboucheront sur des mondes insoupçonnés...

Mais quatre jours plus tard, Hitler est nommé chancelier. Il part immédiatement en guerre contre la musique dite dégénérée (entartetemusik) et ses représentants. Le 22 février 1933, une représentation d'un opéra de Kurt Weill est interrompue par des nazis et retirée de l'affiche dans l'heure qui suit. Une kyrielle d'œuvres contemporaines subiront le même sort les jours suivants. Goebbels met très rapidement sur pied une organisation entièrement dévouée à l'éradication de tous les musiciens « dégénérés » (entendre juifs, homosexuels, communistes... même des musiciens décédés depuis longtemps, comme Mendelssohn ou Mahler, juifs, sont cloués au pilori) et de toute musique qui n'entre pas dans les canons de la grande musique allemande, à savoir celle de Beethoven, de Wagner et de Bruckner. Cette organisation, la Reichsmusikkamer (Chambre de ma musique du Reich), sera si efficace que Goebbels estimera le travail de «désjudaïsation» de la musique achevé en 1943. Mais bien avant ça, dès 1933, nombre de musiciens, comme Schoenberg, Kurt Weill, Korngold ou Krenek, décident de s'exiler.

Karl Gustav Brandauer et Arno de Winter ne sont juifs ni l'un ni l'autre, rien ne les oblige à fuir. Ils entreprennent alors de lutter, chacun à leur manière, contre cette maladie mortelle qui s'abat sur la musique de leurs contemporains : le silence. Mais alors qu'Arno se démène pour faire connaître et entendre, malgré tout, les œuvres interdites, Karl Gustav, par solidarité, fait vœux de silence et cesse de composer.

Après la guerre, les deux amis se retrouvent enfin pour mener un nouveau combat : faire découvrir les musiques que certains compositeurs ont réussi à écrire et à faire sortir des camps où ils ont perdu la vie. Et ce combat, dans ce monde d'après-guerre qui ne veut pas entendre parler de génocide, est au moins aussi dur à mener. Mais il doit l'être. Car, comme le dit Karl Gustav Brandauer, paraphrasant Guitry :

🔊 **Si le silence après du Mozart, c'est encore du Mozart, le silence après les camps, c'est encore les camps.** 🔊

Il va de soi qu'à l'exception d'Arno de Winter et de Karl Gustav Brandauer et de leurs parcours, tous les événements racontés et les personnages rencontrés ont hélas été l'objet de faits tout ce qu'il y a de plus réels.

LA LECTURE

Durant toute la guerre, et même au-delà, Karl et Arno, bravant toutes les censures, ne cesseront jamais de s'écrire. C'est au travers de cette correspondance, extraite du roman *Adieu Lili Marleen*, que nous découvrons leurs évolutions et leurs parcours, ainsi que ceux de nombre de musiciens réduits au silence et exécutés au cours de cet épisode peu connu de l'histoire des exterminations nazies.

Les lettres sont lues par Catherine Bayle.

Christian Roux, l'auteur du texte, l'accompagne au piano. Il nous fait entendre certaines de ces musiques qualifiées de dégénérées par les nazis mais aussi quelques compositions et improvisations personnelles inspirées de ces univers (musique post-romantique, contemporaine, jazz...)

L'ÉQUIPE

CATHERINE BAYLE comédienne.

Elle a joué les reines dans « Le conte d'hiver » de Shakespeare, « Yvonne princesse de Bourgogne » de Gombrowicz et « Romulus le grand » de Dürrenmatt. Elle interprète Simone dans « L'atelier » de JC Grumberg, Madame Zittel dans « Place des héros » de Thomas Bernhard et joue aussi dans des pièces encore plus contemporaines comme « Musée haut, musée bas » de JM Ribes, « Le manuscrit des chiens » de Jon Fosse au Théâtre Dunois à Paris, et dans l'adaptation du roman de Westlake « Le couperet » (Avignon-2012).

Elle travaille aussi sur des créations « Cabaret tordu » au Point Virgule et à la Scène Nationale de St Quentin-en-Yvelines, « Festin ou la véritable histoire de Don Juan » avec les Epis Noirs (Avignon-2014) et actuellement « Tambour cœur du monde » de et avec Daniel Laloux.

Catherine Bayle participe aux « 1000 lectures d'hiver » avec CICALIC en Région Centre et dirige le Théâtre des Vallées depuis sa création.

Elle a tourné à la télévision avec Claude Goretta et on l'a vu au cinéma dans « Les poupées russes » de Cédric Klapisch.



CHRISTIAN ROUX pianiste

Formation de pianiste, lauréat du concours général d'Education Musicale en 1981. Puis tour à tour instituteur, berger, employé de librairie, caissier, magasinier, coursier, déménageur de décor, machiniste constructeur, pianiste de bar, peintre en bâtiment... Enfin romancier, dramaturge, scénariste, auteur-compositeur-interprète (théâtre, cinéma, univers personnels).

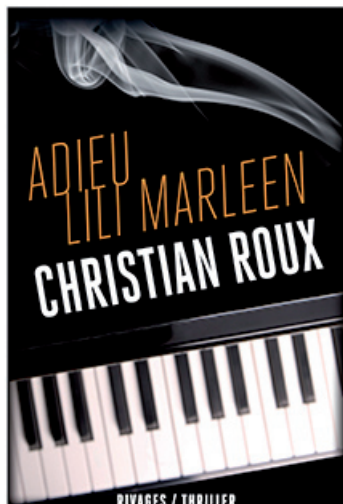
Lauréat de plusieurs prix (dont Prix du 1er Polar SNCF, Prix Michel Lebrun des Lycéens, Prix de la meilleure musique de scène du Syndicat de la Critique de Théâtre de Musique et de Danse, Prix du meilleur film du Festival de la Rochelle de fiction TV, Prix du Syndicat Français de la Critique de Cinéma du meilleur Téléfilm 2014 ...).



biographie complète sur www.nicri.fr

FICHE TECHNIQUE

- **Espace scénique et lumières bienvenus, mais parfaitement adaptable hors les murs** (domiciles, extérieurs, bars, médiathèques...) dès lors que les lieux disposent d'un piano ou d'une prise électrique (pour brancher un piano numérique et une diffusion sonore fournis par la compagnie, le cas échéant)
- **Durée** : 1h10
- **Public** : à partir de 14 ans
- **Possibilité de 2 représentations par jour**
- **Tarif cession** : sur demande
- **Défraiements** : repas et kilomètre au tarif Urssaf pour 2 personnes



CONTACT

Nicri Productions
www.nicri.fr
christian.roux@nicri.fr
06 61 75 81 34 (Christian Roux)

Association loi 1901,
SIRET : 43948656400040